

CULTURES DE CHINE · COUPE « CUBE D'EAU » 2021 CONCOURS DE CHANSONS CHINOISES EN FRANCE

Depuis 10 ans, le **Concours de chansons chinoises • Coupe « Cube d'eau »** récompense des lauréats chinois d'outre-mer pour qui ce concours était destiné. Mais cette année, le Centre culturel de Chine à Paris s'est associé avec le groupe Guang Hua Cultures et Média pour créer une nouvelle « section française », ouvrant le concours à toutes les personnes résidant en France, sans ascendance chinoise.

En espérant que la musique puisse nous rassembler sous le thème de 2021 : « Toujours ensemble, pour un nouveau départ ».

Conditions d'inscription

- Avoir 18 ans révolus
- Résident(e) en France sans ascendance chinoise
- Être chanteur(se) non professionnel(le)
- Participation locale (France uniquement), ne peut prendre part à la demi-finale mondiale qui aura lieu en Chine.

(!) : Si vous êtes d'origine chinoise ou si au moins un de vos parents ou grands-parents est d'origine chinoise, veuillez faire votre inscription en contactant le comité d'organisation à l'adresse ghcmevents@gmail.com.

Calendrier

Date limite de soumission de candidature : 14 juillet 2021 à 18h

Présélection : 17 & 18 juillet 2021

Finale – France : 24 & 25 juillet 2021

1. Dossier d'inscription

Fiche d'inscription téléchargeable sur le site du [Centre culturel de Chine à Paris](#) ou sur [Chine-info](#).

Votre dossier d'inscription doit comporter :

- votre fiche d'inscription dûment remplie

- votre chanson en langue chinoise sous format vidéo (voir détails plus bas)
- une pièce d'identité valide
- une photo de la vie courante

Dossier d'inscription à envoyer à l'adresse concours.cccparis@gmail.com avant le **14 juillet 2021 - 18h (heure française)**.

Les vidéos de candidature approuvées seront publiées conjointement sur le site du [Centre culturel de Chine à Paris](#) et sur le site du groupe Guang Hua Cultures et Média ([page événementiel](#)).

2. La présélection (6 finalistes)

Évaluation par le jury : 17 et 18 juillet 2021

Chaque œuvre sera soumise à la notation de 3 professionnels : la moyenne des trois notes composera la note finale du candidat.

Les 6 candidats ayant la meilleure note seront admis en finale.

L'évaluation portera à la fois sur le timbre de voix, l'exactitude d'intonation, la rythmique, l'expression émotionnelle, l'interprétation de la chanson, la performance et l'élocution.

Annonce des candidats finalistes : 19 juillet 2021

La liste des candidats finalistes sera publiée conjointement sur le site du [Centre culturel de Chine à Paris](#) et sur le site du média partenaire [Chine-info.com](#) ainsi que ses réseaux sociaux.

3. Finale – France

Date : 24 et 25 juillet 2021

Modalités de participation :

- représentation finale sur Zoom en présence du jury
- recueil des notes et annonce des **3 gagnants** en fin de présentation
- la finale sera diffusée en direct sur Youtube (France). *La plateforme de diffusion*

pour le public chinois sera confirmée ultérieurement.

(!) : Pour assurer le bon déroulement de votre participation numérique, un personnel du comité d'organisation vous contactera avant le 24 juillet pour vérifier avec vous, votre connexion sur Zoom ou tout autre problème technique que vous pouvez rencontrer.

La liste des gagnants sera publiée conjointement sur le site du [Centre culturel de Chine à Paris](#) et sur le site du média partenaire [Chine-info.com](#) ainsi que ses réseaux sociaux le 26 juillet 2021.

Prix

Coupe d'or
Coupe d'argent
Coupe de bronze

Règles de participation

- La chanson doit être chantée en langue chinoise (mandarin). Pas de condition sur le style de chant.
- En accord avec le thème de cette édition, le contenu de la chanson ne doit comporter aucun langage inapproprié ou grossier.
- Dans le cas d'une présentation d'un groupe musical, seul(e) le(la) chanteur(se) est considéré(e) comme candidat(e)
- Les créations personnelles sont les bienvenues

Enregistrement vidéo

- La chanson enregistrée (avec ou sans accompagnement) doit être complète. Le son doit être d'origine. L'enregistrement ne doit pas comporter l'utilisation d'autres œuvres préenregistrées ou d'autres vidéos existantes. L'utilisation de tout logiciel de correction de tonalité ou de voix est prohibée.
- Prise de vue horizontale avec une distance d'environ 1 m de la caméra. Pour garantir la qualité du son, l'utilisation d'un micro à l'enregistrement est fortement recommandée.
- La performance ne doit pas présenter de grossièreté ou de gestes non civilisés.

- Vidéo à soumettre sous format MP4 ou MOV, en définition 1920 x 1080 si possible.

En soumettant votre candidature au concours, vous autorisez le comité d'organisation à utiliser votre vidéo et votre photo dans le cadre de la communication sur les canaux tels que la TV, radio, internet et presse écrite. Le comité d'organisation s'engage à n'utiliser ces informations qu'à des fins de communication et de promotion lié au concours.